FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 14 fév. 2022 **Date de révision:** 13 fév. 2023 **Version:** 2.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Fabric Prespray
Autres moyens d'identification
Code(s) CUP Non applicable
Code du produit CU65
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Idéal pour le pré-conditionnement des tissus et des moquettes avant le nettoyage humide en général.
Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur
Aramsco Inc.
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Adresse du fabricant
Aramsco Inc.
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314
Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
Provoque une sévère irritation des yeux

Aspect liquide limpide **État physique** Liquide **Odeur** Aucun renseignement disponible

Conseils de prudence - Prévention
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Autres informations

Dangers généraux — Tenir hors de portée des enfants
S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	10 - 15	*
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit
Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Conseils pour les intervenants d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide		
Aspect	liquide limpide	**Odeur**	Aucun
Couleur	Jaune clair	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible

Propriété	**VALEURS**	**Remarques • Méthode**
pH	7.5	
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	17.2	
Densité de vapeur	0.779	
Densité	1.074	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

matières incompatibles
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation. Prolonged skin contact may cause burns.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat) = 1378 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.
Affections oculaires/irritation Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
None				

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal
CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)
Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour le développement Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique Éviter une exposition répétée. Peut causer des effets indésirables au foie.
Effets sur les organes cibles sang, système nerveux central, yeux, système hématopoïétique, Rein, foie, Appareil respiratoire, peau.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 31901 mg/kg
ETAmél (cutané) 18175 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) 59625 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 127.8 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

3.5577 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	-
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	-

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ

IATA NON RÉGLEMENTÉ

IMDG NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux
TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA
Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment l'acétaldéhyde, reconnu par l'État de Californie pour causer le cancer, et l'éthylène glycol, reconnu par l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	X		X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA	Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**risque pour la santé**	2	**inflammabilité**	1	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**risque pour la santé**	2	**inflammabilité**	1	**danger physique** 0	**PROTECTION INDIVIDUELLE** X

Préparée par Aramsco
Environmental Health & Safety
Date de révision 13 fév. 2023
Note de révision
13 fév. 2023 – Mise à jour de l'avertissement Prop 65
02 oct. 2018 – Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique